



Objet : **Salon LYON AIR EXPO : restrictions temporaires d'accès AD Lyon-Bron LFLY et modifications d'utilisation de l'aire de trafic**

En vigueur : **Du 26 mai au 25 juin 2021**

Lieu : AD : Lyon Bron LFLY – FIR : Marseille LFMM

1. Description

Le salon LYON AIR EXPO se tient sur 2 semaines sur l'aérodrome de Lyon-Bron.

Des mesures particulières sont mises en place à cette occasion à partir du 26 mai, 0700 UTC jusqu'au 25 juin, 1600 UTC afin de gérer de manière sûre et efficace le trafic aérien en provenance et à destination de l'aérodrome.

L'ensemble des mesures de régulation de trafic décrites dans ce supplément à l'AIP ne s'appliquent pas aux aéronefs assurant des missions de sûreté ou d'urgence.

2. Phases de l'événement

- Phase 1 - voir ANNEXE 1 : dates et horaires publiés par NOTAM
- Phase 2 - voir ANNEXE 2 : dates et horaires publiés par NOTAM - Ouverture du salon au public
- Phase 3 - voir ANNEXE 3 : dates et horaires publiés par NOTAM

3. Restrictions d'accès à l'aérodrome

Pendant toute la phase 2, l'accès de l'aérodrome est réservé aux VFR basés et aux IFR.

4. Réorganisation de l'aire de trafic

a) Emplacement (phases 1, 2 et 3)

Le salon a lieu au Hangar 07 (partiellement) ainsi que sur les aires de stationnement associées (voir plans en annexes).

Les postes suivants sont condamnés pendant la durée du salon : R41, R43, R45, R51 à R56, R62, R64, S61, S63, S71 à S75, S82, S84 et S86.

La station d'avitaillement en aire S est condamnée pendant la durée du salon.

Les zones représentées en annexe sont réservées à l'usage des exposants autorisés par l'exploitant.

b) Dispositions particulières en phase 2 :

Le TWY C est réservé à l'usage des exposants autorisés par l'exploitant.

L'accès au Hangar 09 est condamné.

PAGE INTENTIONNELLEMENT BLANCHE

ANNEXE / APPENDIX 1

AIRES DE STATIONNEMENT
Parking areas

LYON BRON





